



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

17 JANVIER 2025

Ordre du jour

Intervention de la mairie.....	2
Bilan moral.....	3
Bilan sportif.....	5
Bilan financier.....	7
Bilan Commission Jeunes.....	8
Bilan Commission Arbitres.....	9
Bilan Commission Sponsors.....	10
Projets 2025.....	11
Questions reçues.....	12

Présents : Franck, Théo, Tom, Christian, Romain, Laure, Jean-Paul, Emilie, Stéphane, Yanis, Benoît, François, Lilian, Antonin, Camille, Pierre, Philippe, Vincent

Excusés : Sébastien (procuration), Jérôme (procuration), Eric (procuration), Christophe (procuration), Joël (procuration)



INTERVENTION DE LA MAIRIE

Charlotte BALLARIN, adjointe aux sports, s'excuse au nom de la mairie de ne pas pouvoir assister à l'Assemblée Générale. Les vœux de la Mairie ont lieu au même moment.



BILAN MORAL

Je tiens tout d'abord à remercier la mairie d'être présente ce soir. Son accompagnement continu permet de maintenir le club en bonne santé : maintien de la subvention de 800 €, entretien régulier de la cancha et en prévision des compétitions, réparation du filet déchiré par la tempête, mise à disposition de la Halle au Gras pour l'entraînement des jeunes et le Frontball, autorisation de débit de boisson pour les événements sportifs.

Cela fait un an que la nouvelle équipe a repris la conduite du club. Si la continuité et la pérennité de l'association ont été assurées, tous les projets n'ont pas connu le même succès. Nous pouvons en premier lieu nous féliciter de résultats sportifs exceptionnels en 2024 dans l'histoire du club. Mais il faut aussi regarder en face les échecs de projets comme le voyage au Pays Basque, la diversification des pratiques ou la réfection du sol, et essayer d'en trouver les causes pour perdre le moins d'énergie possible à les organiser. La santé d'une association est garantie par la disponibilité et l'engagement de ses membres bénévoles.

Une inconnue pèse cette année sur les budgets des collectivités. Nous espérons que la mairie de Gimont maintiendra le montant qu'elle nous accorde.

Le club compte aujourd'hui 44 membres : 13 jeunes (14 en 2024), 16 adhérents (10 en 2024) et 15 licenciés adultes (16 en 2024). Le club possède une stabilité remarquable, et est un club reconnu tant par ses résultats sportifs que par la convivialité de ses membres. Il faut féliciter la reconstruction d'une section féminine loisir.

Le club est présent dans les instances de notre sport avec la volonté de donner la voix aux petits clubs et rester vigilant sur l'organisation des compétitions en place libre, discipline de base de notre sport. L'année 2024 étant une année olympique, toutes les instances ont renouvelé leur conseil d'administration. A Gimont, l'équipe en place a été consolidée. Au Comité du Gers, un nouveau bureau a eu du mal à émerger et j'invite un ou plusieurs membres à venir y représenter le club. A la Ligue d'Occitanie, une nouvelle équipe a été élue, qui n'a pas répondu à mes sollicitations sur la politique régionale en place libre. Espérons que 2025 verra ses compétitions mieux représentées qu'en 2024. Enfin, la Fédération Française a réélu la même équipe pour un quatrième mandat, à 7 voix près. J'ai utilisé votre mandat pour donner les 2 voix du club à l'autre équipe qui semblait mieux défendre la place des petits clubs.

Au mois de septembre, le Forum des Association a lancé la saison. L'école de pelote a démarré sa nouvelle saison et 4 équipes se sont engagées pour le Trophée de l'Armagnac.

Au mois d'octobre, le club a voulu organiser les finales du Trophée de l'Armagnac. Lors des demi-finales, l'état du sol a provoqué de lourdes chutes et le club a préféré demander le transfert des

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



finale à Mirande où le sol récemment refait a permis d'offrir des conditions de jeu sécurisées, malgré une mauvaise météo.

Au mois de novembre, le voyage au Pays Basque n'a pas pu se tenir. Le championnat d'Occitanie en trinquet s'est terminé pour la seule équipe gimontoise engagée.

Au mois de décembre, les compétitions en salle se poursuivent. En mur à gauche, 5 équipes se sont engagées et l'école de pelote a participé à sa première compétition de 1-Wall.

Je termine ce bilan en annonçant la Fête des Etoiles le vendredi 13 juin. Cet événement déjà réalisé dans le passé, a pour but de fédérer, rassembler et fêter autour des bénévoles et adhérents.

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée



BILAN SPORTIF

Trophée de l'Armagnac

- 1ère série : Gans-Dupré : vainqueurs
- 3ème série : Bonaldo-Reux-Arancini : demie sur blessure
- 4ème série :
 - Lartigue-Marigo-Darolles : vainqueurs
 - Maraud-Aparicio : demie
 - Fontana-Cossalter : poules

Championnat du Gers mur à gauche

- 2ème série : Thornary-Thornary : vainqueurs
- 3ème série :
 - Fontana-Reux : quart de finale
 - Lartigue-Marigo : poules
- 4ème série :
 - Maraud-Cossalter : quart de finale
 - Causse-Aparicio : poules

Championnat d'Occitanie mur à gauche

- 2ème série : Thornary-Thornary : quart de finale
- 3ème série : Fontana-Baylaucq : barrages

Championnat d'Occitanie trinquet baline

- 1ère série : Thornary-Domingo : vainqueurs

Championnat d'Occitanie trinquet

- 3ème série : Thornary-Davan : huitième de finale

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



Jeunes

- 1-Wall, samedi 7 décembre, Toulouse Argoulets
 - Débutants
 - Yanis : vainqueur (face à un espagnol)
 - Ylan : demi-finale
- Rassemblement du Gers mur à gauche gomme pleine, dimanche 8 décembre, Condom
- Noël de l'école de pelote, samedi 21 décembre, Toulouse Argoulets

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée



BILAN FINANCIER

CHARGES				PRODUITS			
	Prévisionnel 2024	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025		Prévisionnel 2024	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025
60 – Achats				60 – Recettes Propres			
Tournoi	1 200,00 €	714,77 €	1 000,00 €	Tournoi	1 500,00 €	1 402,32 €	1 500,00 €
Finales départementales		976,40 €		Finales départementales		1 156,03 €	
Matériel pour revente	100,00 €	233,00 €	300,00 €	Matériel pour revente	100,00 €	325,00 €	300,00 €
Buvette		112,77 €	200,00 €	Buvette		1,00 €	
Voyage	500,00 €	300,00 €		Voyage		300,00 €	
Buvette		61,89 €	200,00 €				
62 – Services				74 – Subventions			
Assurance	250,00 €	265,00 €	300,00 €	Communes	900,00 €	900,00 €	900,00 €
Internet		54,53 €	100,00 €	Etat (FDVA)		500,00 €	
Frais mission/réception	176,00 €	477,41 €	500,00 €	Crédit Agricole		550,07 €	
Développement de la pratique		72,50 €					
65 – Gestion Courante				75 – Gestion Courante			
Licences	1 819,00 €	1 465,00 €	1 500,00 €	Licences	1 865,00 €	2 400,00 €	2 500,00 €
Redevances Comité, Ligue	100,00 €	308,00 €	300,00 €	Adhérents	200,00 €	300,00 €	300,00 €
Ecole de pelote	300,00 €	1 696,78 €	1 700,00 €	Ecole de pelote		790,00 €	800,00 €
66 – Charges Financières				76 – Produits Financiers			
Banque	20,00 €	112,38 €	100,00 €	Banque		69,60 €	
67 – Charges Exceptionnelles				77 – Produits Exceptionnels			
Téléthon	100,00 €	180,00 €	100,00 €				
TOTAL	4 565,00 €	7 030,43 €	6 300,00 €	TOTAL	4 565,00 €	8 694,02 €	6 300,00 €
		Excédent	1 663,59 €			Déficit	

Vote : le bilan a été voté à l'unanimité



BILAN COMMISSION JEUNES

Effectif

13 jeunes dont 3 M19 engagés sur des tournois adultes

Disciplines pratiquées

Yanis et Théo font de la paleta cuir tous les mercredis à Lafitole avec Auch

Pala l'été, Frontball l'hiver à la Halle au Gras

Compétitions

Franck et Pierre vont essayer d'organiser des compétitions de jeune au niveau de la Ligue



BILAN COMMISSION ARBITRES

Formation PSC1 (premiers secours)

Formation organisée par le CDOS à Auch, financée par la Ligue d'Occitanie. Session le 27 janvier pour Benoît et Stéphane.



BILAN COMMISSION SPONSORS

Le livret 2018 a été réédité. L'étude pour de nouveaux panneaux publicitaires est lancée.



PROJETS 2025

Affichages

L'affichage demandé sur la cancha pour préciser les horaires d'occupation a été réalisé. L'achat d'une boîte à clé a été fait pour y laisser la clé des toilettes. Le code est 5197. Il a été rappelé que la clé d'accès aux vestiaires du rugby où se trouve le défibrillateur se trouve sous la cahute.

Nouveaux projets

Aucun nouveau projet n'est lancé pour 2025.



QUESTIONS REÇUES

Pas de questions reçues

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



ÉMARGEMENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JANVIER 2025

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE	PROCURATION
ANGELONI	Matteo		
APARICIO	Franck	<i>FR</i>	
BAYLAUCC	Sébastien		Lilian SINDE
BERGUGNAT	Camille		
BONALDO	Jérôme		Antonin THORNARY
BOUSSIERES	Christophe		
BOYER	Mathéo		
CASAVIEILLE	Frédéric		
CAUSSE	Théo		
COLLEONI	Jean-Marc		
COMERE	Noah		
COSSALTER	Noa		
COSSALTER	Vlan		
DARDENNE	Tom	<i>TD</i>	
DAZZAN	Tito		
DE LAGAUSIE	Jean		
DUSSERT	Jean-François		
FERRANDO	Timaël		
FINAZZI	Christian		
FONTANA	Eric		MASSAT Benoit
GANS	Romain		
GARRAIA	Virginie		
GOUANELLE	Laure		
GRANGE	Stephan		
GROGNIER	Alex		
LABORIE	Jean-Paul		
LAFONTAN	Emilie		
LARTIGUE	Stéphane		emilie LAFONTAN
LASSERRE	Jean-Marie		
MARAUD	Yanis		Stéphane LARTIGUE
MARIGO	Christophe		
MASSAT	Benoit		
MAURAN	Lois		
MIRGON	Christophe		
MUZAS DUCOURNAU	Imanol		
NADAL	François		
ROCCIA	Gwénaëlle		
REUX	Joël		<input checked="" type="checkbox"/> Vincent THORNARY
SINDE	Lilian		<i>reux joel</i>
SOULDADIE	Patrick		
THORNARY	Antonin		
THORNARY	Camille		
THORNARY	Vincent		
VIE	Pierre		
Membres : 44		Votants :	Quorum : 11

APARICIO Franck

FR

ESG PELOTE BASQUE - 32200 GIMONT - contact@esgpelote.fr - 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS - N° SIRET 509 492 005 00012 - Association déclarée

ESG PELOTE BASQUE - 32200 GIMONT - contact@esgpelote.fr - 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS - N° SIRET 509 492 005 00012 - Association déclarée